

334 *Journal Historique sur les*
 ra François à la Postérité, par l'usage que
 nos Citoyens de tous états & de toutes con-
 ditions, prendront soin d'introduire parmi
 eux & parmi leurs enfans dès leur plus ten-
 dre jeunesse: & afin qu'ils soient parfaite-
 ment instruits des intentions & des bontez
 du Roi à ce sujet, la presente délibération,
 sera publiée & affichée par tout où besoin
 sera, envoyée à tous les Chapitres; aux
 Chefs des Compagnies; aux Supérieurs &
 Supérieures de toutes les Communautés;
 aux Officiers de chaque quartier; aux Sin-
 dies des Avocats; à ceux des Notaires &
 Procureurs, & distribuée dans le public:
 Fait au Consulat ledit jour neuvième Jan-
 vier 1714. *Signez*, Ravat, Bourg, Ferrari,
 Trollier, Borne.

*Extraits des Registres des Actes & déli-
 bérations consulaires de la Ville & Communau-
 té de Lion, par Nous Secrétaire de ladite
 Ville. Signé, PERRICHON.*

*Medaille
 d'Or enser-
 vée sous la
 Statuë
 Equestre du
 Roi à Lion.*

V. Le pied d'Estal de la Statuë érigée
 dans la Place de LOUIS LE GRAND
 à Lion, est encore imparfaite, on travaille à Ge-
 nes à disposer les piéces de Marbre, dont ce
 pied d'estal sera revêtu, & sur lesquelles on
 gravera les Inscriptions convenables au
 monument, dans les fondemens duquel
 on a mis une Medaille d'or, d'une raison-
 nable grosseur, sur laquelle on lit ces mots,
 LUDOVICO MAGNO *Optimo &
 Maximo Principi Statuam Equestrem. Pos.
 Ludovicus Ravat Præs. Jacobus Bourg,
 Cæsar Ferrari, Claudius Trollier, Leonar-
 dus Borne, Goff. Lugdun.*

Auctore